

A26 SUD

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros

Siège social : 2, route des Vernèdes – Espace Vernèdes – 83840 PUGET-SUR-ARGENS

RCS Fréjus 512 217 696

DECISIONS DU GERANT

DU 1^{er} DECEMBRE 2025

(Transfert de siège social)

Le 1er décembre 2025 à 10 heures, sur le fondement des dispositions de l'article 4 des statuts, Monsieur Lionel BLANCARD de LÉRY, gérant, a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Le gérant décide de transférer à compter de ce jour le siège social du 2, route des Vernèdes – Espace Vernèdes – 83840 PUGET-SUR-ARGENS à l'adresse suivante :

Résidence Immeuble « LE CHATEAUBRIAND », 95, avenue Victor-Hugo - 83700 SAINT-RAPHAËL

Aucune activité n'est conservée à l'ancien siège.

La présente décision sera soumise à ratification dans les conditions prévues à l'article L.223-29 du Code de commerce.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision qui précède, le gérant modifie l'article 4 des statuts :

Ancienne rédaction

Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé : Espace Vernède – 2, route des Vernèdes - 83480 Puget-sur-Argens

Il pourra être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par simple décision du ou des gérants qui, dans ce cas, est autorisé à modifier les statuts en conséquence, sous réserve de ratification de cette décision par les associés dans les conditions prévues au 2^{ème} alinéa de l'article L.223-30 du Code de commerce.

Nouvelle rédaction :

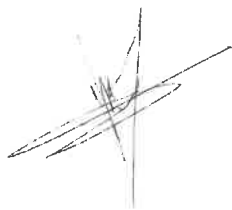
Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé : Résidence Immeuble « LE CHATEAUBRIAND », 95, avenue Victor-Hugo - 83700 SAINT-RAPHAËL

Il pourra être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par simple décision du ou des gérants qui, dans ce cas, est autorisé à modifier les statuts en conséquence, sous réserve de ratification de cette décision par les associés dans les conditions prévues à l'article L.223-29 du Code de commerce.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signée, après lecture par M. Lionel Blancard de Léry, gérant.

Monsieur Lionel BLANCARD de LÉRY

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, somewhat abstract shape, likely representing the name 'Lionel Blancard de Léry'.